

Un message des pharmacienspropriétaires affiliés à Proxim.

Les pharmacies affiliées à Proxim vous offrent la possibilité de vous faire vacciner contre la grippe.

- Le service est offert à tous*
- Les places sont limitées
- Des frais peuvent s'appliquer



Prenez rendez-vous sans tarder auprès de l'un de nos professionnels de la santé!

* Le vaccin peut ne pas convenir à certaines personnes. Consultez votre professionnel de la santé pour plus d'informations.

Réduire les risques de transmission de la grippe

La meilleure façon de prévenir la grippe est la prévention. Voici quelques conseils:

- faites-vous vacciner à chaque année (personnes de 6 mois et plus)
- lavez-vous les mains régulièrement
- ne partagez pas vos objets personnels
- toussez et éternuez dans un mouchoir ou dans le creux de votre coude
- restez à la maison si vous êtes malade
- adoptez de saines habitudes de vie